

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ TANTE ROSI LTEE	Numéro de permis 2021026	Date d'inspection Le 08 décembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi Ltée 2		Numéro de téléphone (506) 336-8142	
Adresse 133 rue de l'École Shippagan NB E8S 1V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- La programmation est panifiée et documentée.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- Les dossiers financiers sont tenus et complets.

Pendant ma surveillance, les enfants sont en jeu libre. Par la suite, les enfants ont diné. Le dîner est boîte à diner donc tout le monde mange différent.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 décembre 2022

Date

original signé par
Fatma Benaziza

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 décembre 2022

Date